

Q1) La biodiversité fait partie intégrante de la ville. Elle apporte de nombreux avantages et services écosystémiques aux habitants des villes et villages. Si vous êtes élus, quelles sont les mesures fortes que vous mettrez en place pour favoriser la biodiversité en ville ? Seriez-vous favorables à la création d'une trame verte et bleue urbaine.

Nous reconnaissons pleinement l'importance de la biodiversité urbaine et son rôle essentiel dans le bien-être des habitant·e·s, ainsi que dans la résilience de notre ville face aux défis climatiques. Si nous sommes élu·e·s, nous mettrons en place une trame verte et bleue pour favoriser les corridors écologiques et renforcer la biodiversité dans nos villes et villages. Cette trame, articulée autour de zones naturelles interconnectées, sera constituée de mares, de jardins naturels, de toitures végétales et d'oasis urbaines. En collaboration avec des associations locales, qui disposent d'une expertise précieuse sur le terrain, nous veillerons à ce que chaque aménagement ait du sens tant dans les quartiers urbains que dans les villages.

Nous pensons que la biodiversité ne doit pas être traitée de manière isolée, mais au contraire intégrée dans une approche globale, en lien avec des dimensions sociales et culturelles. Par exemple, la réhabilitation de jardin, comme celui de la Knippchen, contribuera à créer des espaces verts favorables à la biodiversité tout en encourageant le lien social. À cet égard, nous souhaitons impliquer activement le centre de demandeurs de protection internationale dans les projets de rénovation des parcs. De plus, nous prévoyons des aménagements didactiques le long des trames vertes et bleues, afin de sensibiliser la population à l'importance des écosystèmes comme ce qui existe déjà le long de la Coulée Verte.

Nous voulons redonner toute son ambition aux sentiers de la biodiversité et faire en sorte que chaque projet urbain réponde en priorité à des critères écologiques. Notre comptabilité communale prendra en compte l'impact de chaque projet sur notre environnement.

Enfin, nous souhaitons établir un dialogue constant et constructif avec les citoyens, en les impliquant dans les décisions grâce à une participation citoyenne renforcée.

Q2) Une des principales causes de perte de biodiversité est la destruction et la fragmentation des habitats naturels. La Région Wallonne et la commune d'Arlon se sont lancés en 2023 dans une révision des règles qui régissent de l'aménagement du territoire. Si vous êtes élus, quelles sont les mesures que vous mettrez en place pour lutter contre l'étalement urbain tout en préservant la qualité de vie des citoyens et limiter la perte de biodiversité ?

Pour lutter contre l'étalement urbain et la fragmentation des habitats naturels, nous mettrons en place une série de mesures concrètes, en veillant à la préservation de la qualité de vie des citoyen·ne·s tout en protégeant la biodiversité. Nous limiterons la bétonisation et privilégierons la réhabilitation des espaces déjà urbanisés. Chaque

nouveau projet devra impérativement respecter des critères écologiques stricts, incluant la préservation des habitats naturels et la création d'espaces verts à proximité immédiate des habitations, dans un rayon de 10 minutes à pied.

Nous établirons également un cadastre des zones vertes afin de mieux les protéger et de repenser les parcs existants pour qu'ils contribuent à la biodiversité, tout en créant des espaces propices à la convivialité et au lien social.

Nous veillerons à l'application stricte du Schéma de Développement Communal (SDC) et nous nous engageons à le rendre plus ambitieux en termes de protection de l'environnement. En parallèle, nous renforcerons la surveillance des compensations urbanistiques, un domaine trop souvent négligé jusqu'à présent.

Une autre mesure clé sera de favoriser le rachat par la ville de terrains disponibles, en donnant la priorité aux agriculteurs locaux pour l'exploitation durable de ces espaces. Nous considérons qu'il est essentiel de maintenir un équilibre entre la protection de la nature et le soutien à l'agriculture locale.

Nous sommes conscients que les prochains gouvernements pourraient être moins favorables à accorder des subsides pour les projets environnementaux, en particulier en l'absence de ministre Ecolo.

Q3) Les haies sont les corridors écologiques qui dessinent notre paysage et apportent la protection, le logement, la nourriture à la faune de nos campagnes. Si vous êtes élus, combien de kilomètres de haies vous engagerez-vous à planter sur notre commune ?

Les haies jouent un rôle fondamental dans la préservation de la biodiversité, en tant que corridors écologiques essentiels pour la faune de nos campagnes. Nous nous engageons à soutenir activement la plantation de haies sur le territoire de la commune, avec une ambition de planter plusieurs kilomètres, tout en restant réalistes quant à la faisabilité de chaque projet.

Plutôt que de fixer un nombre précis, nous travaillerons en étroite collaboration avec les agriculteurs et les propriétaires privés pour identifier les zones les plus appropriées à la plantation de haies. Nous reconnaissons que chaque situation est unique et qu'il est essentiel de respecter les contraintes liées à la Politique Agricole Commune (PAC) et les réalités du terrain. C'est pourquoi nous privilégions des partenariats volontaires et une écoute attentive des agriculteurs, afin de ne pas leur imposer de nouvelles obligations ou restrictions supplémentaires.

Les haies seront plantées là où elles auront un impact écologique optimal, notamment en complément des sentiers de la biodiversité que nous souhaitons renforcer. Les haies existantes seront également revalorisées. Ces corridors naturels aideront à reconnecter des habitats fragmentés tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage. Notre approche sera pragmatique, basée sur le dialogue et l'écoute des

acteurs locaux, pour garantir que ces projets bénéficient à la fois à la biodiversité et aux populations locales.

Q4) Les forêts et les marais sont des réservoirs extraordinaires de biodiversité qui doivent être protégés. De nombreux sites de grand intérêt biologique sont identifiés sur notre commune mais n'ont pas encore de statuts de protection. Actuellement, les réserves naturelles et les zones Natura2000 couvrent 27% du territoire communal. Si vous êtes élus, vous engagez-vous à augmenter ce pourcentage et de combien ?

La protection des forêts, des marais et des autres espaces naturels est essentielle pour préserver la biodiversité de notre commune. Cependant, plutôt que de chercher à étendre systématiquement les zones Natura 2000, nous pensons qu'il est tout aussi important de mieux valoriser et entretenir les zones déjà protégées. Actuellement, 27 % de notre territoire communal bénéficie d'un statut de protection, ce qui est supérieur à la moyenne wallonne (13 %) et européenne (17 %).

Nous souhaitons concentrer nos efforts sur la remise en valeur des espaces qui, malgré leur potentiel écologique, sont sous-exploités ou mal entretenus. Par exemple, les zones entre Heinsch et Sampont mériteraient une revalorisation.

Nous relancerons également des initiatives comme l'ouverture d'un chemin de promenade à Lagland, qui permettra à la population de mieux profiter de ces espaces naturels, tout en les respectant.

Q5) La pollution lumineuse a un impact non négligeable sur la vie des espèces nocturnes dans et à proximité de nos villes et villages. Si vous êtes élus, quelles seront les mesures fortes que vous mettrez en place pour limiter la pollution lumineuse de l'éclairage public, des enseignes commerciales et des panneaux publicitaires lumineux

Nous prendrons des mesures fortes pour réduire la pollution lumineuse dans notre commune, en instaurant un système d'éclairage réduit entre 22h et 5h du matin. Cela inclura la suppression des éclairages superflus, particulièrement dans les zones sensibles sur le plan écologique, où la lumière excessive nuit gravement aux espèces nocturnes.

Nous établirons un cadastre des points lumineux excédentaires afin de mieux cibler les zones où des réductions peuvent être opérées. Dans les zones proches de la nature, comme le parc de l'Hydrion, nous considérons aberrant d'avoir des éclairages intensifs à proximité directe. En parallèle, nous veillerons à appliquer strictement les prescriptions urbanistiques pour les enseignes lumineuses.

Nous serons attentifs à la sécurité des citoyen·ne·s la nuit, en prévoyant des intensités d'éclairage différentes selon les zones. Les espaces fortement fréquentés, comme le centre-ville ou les quartiers résidentiels, bénéficieront d'un éclairage suffisant pour garantir un sentiment de sécurité, tandis que des zones moins sensibles pourront voir

leurs lumières réduites ou adaptées. L'éclairage intelligent, bien qu'encore coûteux, reste une option que nous évaluerons selon les budgets disponibles pour optimiser la consommation énergétique.

Q6) De nombreux producteurs locaux sont présents sur notre commune ou les communes voisines. Si vous êtes élus, vous engagerez-vous à promouvoir et à utiliser les produits locaux lors des événements portés par la commune

Nous nous engageons fermement à promouvoir et utiliser les produits locaux lors des événements organisés par la commune. Cela fait partie intégrante de notre vision de soutien aux circuits courts et à l'agriculture locale, avec l'ambition de créer une véritable ceinture alimentaire autour d'Arlon.

Concrètement, nous favoriserons l'utilisation des produits locaux, et encouragerons les partenariats avec des coopératives d'agriculteurs locaux, Nous voulons aussi étendre cette dynamique à d'autres communes voisines, telles qu'Attert et Messancy, pour créer un réseau solidaire autour de produits locaux.

Nous regrettons à l'heure actuelle les contrats de la ville avec Sodexo, notamment dans les écoles. D'autres communes parviennent à travailler avec des producteurs locaux, et nous pensons qu'Arlon doit suivre cette voie en favorisant des produits plus sains et plus proches. Nous proposons d'introduire une collation basée sur la pyramide alimentaire dans les écoles et d'étendre les jardins pédagogiques dans les cours d'école.

En lien avec l'éducation, nous souhaitons réintroduire des cuisinières dans les petites écoles pour que les enfants voient quelqu'un cuisiner sur place. Cela permettra de rétablir une dimension humaine dans l'alimentation scolaire, tout en créant de l'emploi et en renforçant le lien social. Il est également important de valoriser les agriculteurs en affichant leurs photos et en proposant des plats végétariens de qualité (trop souvent peu savoureux au menu), en prenant l'exemple inspirant de « Vadrouille cantine ».

Nous envisageons également de réutiliser les matériaux non recyclés issus de la production locale, comme les chutes de tissu ou de bois, dans des projets artistiques collaboratifs. Ces projets, réalisés au sein d'espaces partagés pour les créateurs, contribueraient à l'économie circulaire et à la créativité locale, tout en promouvant des pratiques durables.

Q7) En matière d'enseignement, si vous êtes élus, envisagez-vous de mettre en place des services de découverte de l'environnement, ou des campagnes de sensibilisation, afin de conscientiser les enfants à des problématiques environnementales (changement climatique, perte de biodiversité, ...)

Nous croyons fermement à l'importance de l'éducation à l'environnement et nous nous engageons à mettre en place des services de découverte de l'environnement et des

campagnes de sensibilisation pour les enfants. Un des projets phares sera la création d'oasis dans les cours d'écoles, en collaboration avec des associations, pour sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité.

Ces oasis pourraient également inclure des ateliers artistiques où les enfants auront l'occasion de créer des œuvres à partir de matériaux recyclés, comme des fresques murales, en coopération avec des artistes locaux.

Nous avons également touché ce sujet dans la réponse à la question six, notamment en ce qui concerne l'éducation à l'alimentation. Il est primordial de sensibiliser les enfants à une alimentation durable pour encourager un changement de comportement alimentaire.

En outre, nous envisagerons de favoriser les réseaux de covoiturage vers les écoles ou les activités sportives pour limiter les déplacements et améliorer la mobilité durable au sein de notre commune. Nous proposerons également des services de minibus (comme entre Udange et Toernich) entre Barnich et Sterpenich. L'idée d'un bus didactique pourrait également être explorée, permettant aux élèves de découvrir des thématiques environnementales de manière interactive. Enfin, nous mettrons en place des projets axés sur le tri des déchets et l'éducation environnementale pour sensibiliser les plus petits aux enjeux écologiques. L'école qui aura le plus beau projet recevra un prix.

En conclusion, nous avons envie de répondre oui à toutes vos questions qui touchent à des préoccupations centrales pour nous en tant que parti écologiste. Toutefois, notre approche va au-delà de la simple réponse aux enjeux environnementaux. En tant que parti écologiste, nous adoptons une vision globale et systémique, intégrant les dimensions sociales, économiques et culturelles à nos actions pour construire un avenir durable. Nous croyons que la protection de l'environnement ne peut être dissociée des besoins et des réalités locales des citoyens.